

ProLive Formation SARL
Site Minier d'Arenberg
Rue Michel Rondet
59 135 Wallers Arenberg
03.59.05.54.34

Accroche et levage Moteurs et poutres

Recyclage

PROGRAMME DE FORMATION

Durée

3 jours - 21 heures

Tarif

Coût individuel :
mentionné sur notre
[site internet](#)

Coût en entreprise
(intra) : nous
consulter
Étudié selon situation
géographique,
matériel et nombre
de participants

Délai d'accès

Voir calendrier des
formations sur notre
[site internet](#)

Thibault Gueudré
(Référént handicap)
pourra vous apporter
une aide adaptée
(accessibilité, rythme,
documentation, temps
nécessaire pour
l'évaluation théorique et
pratique)
Contact : 0359055434

RCS Valenciennes
792097 305 00025
Code APE 3559 A
Enregistré auprès du
préfet du Nord sous le
numéro de déclaration
31590826059, ce
numéro n'a pas valeur
d'agrément.

Public visé

Salariés des structures culturelles ou de sociétés prestataires de services, agents de collectivités territoriales ou techniciens de lieux aménagés pour les représentations publiques. Expérience pratique du levage souhaitée. Employeur souhaitant respecter l'obligation de formation prévue par le code du travail (R 4323-56) pour la délivrance de l'autorisation de conduite des appareils de levage.

Modalités d'accès

- Modalités d'accès liées aux dispositifs de financement (personnel, OPCO, France Travail, employeur...). Nous consulter pour plus de précisions.
- Inscription sur site internet / par téléphone / par mail : contact@proliveformation.fr

Prérequis

Avoir suivi la formation initiale Accroche et Levage

Objectif de l'action :

- Mettre à jour les connaissances réglementaires en lien avec les équipements et accessoires de levage.
- Réviser et approfondir les bonnes pratiques de manipulation des moteurs et poutres.
- Renforcer les compétences en sécurité et en prévention des risques liés aux opérations de levage.
- Valider la capacité des participants à assurer des opérations de levage conformes aux exigences du secteur.

Contenu

- Évolutions réglementaires et obligations
 - Rappel des principes généraux de prévention (Code du travail, R 4323-56).
 - Mises à jour des normes et obligations légales applicables aux appareils et accessoires de levage.
 - Responsabilités des techniciens et des employeurs : sanctions et obligations.
 - Vérification et contrôle des équipements : fréquence, méthodes et documentation.
- Notions de physique appliquée au levage
 - Rappels sur la résistance des matériaux et le calcul des charges.
 - Notions de coefficient d'utilisation, charge maximale d'utilisation (CMU), charges de rupture.
 - Lecture et analyse des plans de montage, abaques et pictogrammes.
 - Travaux pratiques sur l'identification des équipements et de leurs limites.
- Pratique et perfectionnement des techniques de levage
 - Révision des techniques et bonnes pratiques
 - Analyse des erreurs fréquentes et retours d'expérience sur les opérations de levage.
 - Techniques d'élingage : application aux poutres, ponts, échelles, stop chute et lignes de vie.
 - Pratique des nœuds spécifiques au levage et initiation aux systèmes de mouflage.



www.proliveformation.fr
contact@proliveformation.fr

Exercices pratiques et simulations

- Manipulation des moteurs et accessoires pour le levage de structures et poutres.
- Mise en situation sur des cas pratiques : montage, stabilisation et équilibrage des charges.
- Analyse des risques et bonnes pratiques de communication en équipe lors des opérations de levage.
- Exercice de validation des acquis sous forme de mise en situation contrôlée.

Pratique avancée et contrôle des équipements

- Vérification et maintenance des équipements avant utilisation.
- Mise en œuvre de procédures de sécurité spécifiques à différents contextes (spectacle, événementiel).
- Exercice de levage en conditions réelles avec évaluation des bonnes pratiques.

Moyens pédagogiques :

Nos intervenants professionnels veillent à transmettre, au cours du stage, les savoir-faire et savoir-être propres au secteur du spectacle et de l'événementiel.

Afin que l'apprenant soit acteur de la séance de formation, nous alternons apports théoriques, exercices concrets, temps d'échange, études de cas et mises en situation. Cette méthode active permet une appropriation et une mémorisation rapide des thèmes par les stagiaires.

Notez que :

- Nous prenons en compte les connaissances préexistantes de chaque stagiaire (test en début de formation) ;
- Nous nous engageons à ce qu'aucune question ne reste sans réponse.
- Films, supports écrits remis aux stagiaires, matériels adaptés, présentation des sites Internet en lien avec la formation suivie contribuent à une action pédagogique complète.

Moyens d'encadrement :

Directeurs techniques, préventeurs, régisseurs, accrocheurs-riggers, nos formateurs et formatrices sont tous des professionnels en activité, sélectionnés pour leur expertise technique et s'inscrivant dans une démarche de formation continue. Solenn AUBERT, Simon GASQUE, Pierre-Yves GALLOU, Nick PRASIT, Éric RAYMOND (Mimo) et Cyril CHRETIEN

Quelles sont leurs motivations ? Transmettre les notions essentielles de la prévention des risques professionnels et partager une pratique du travail en sécurité tout en respectant les règles de l'art. Nos formateurs considèrent comme une opportunité le fait de partager et d'échanger avec les stagiaires, qui sont eux-mêmes des professionnels.

Moyens et organisation matériels :

Fourniture à chaque participant d'une documentation détaillée comprenant les textes de référence.

Modalités d'évaluation / validation

- Test théorique sous forme de QCM (20 à 30 questions).
- Test pratique : manipulation et sécurisation des équipements.
- Débriefing collectif et conseils personnalisés.
- Remise des attestations de formation permettant la mise à jour de l'autorisation de conduite.